

O-PRE-MA 01

Version 8



MANUEL DE PRÉLÈVEMENT

Ce document ne peut être reproduit
sans l'autorisation du laboratoire

	PROCESSUS OPERATIONNEL	
	Référence	O-PRE-MA 01
	Version	8
	Date d'application	30/06/2020
Pagination	2 / 48	

MANUEL DE PRELEVEMENT

Mot(s) clé(s) : prélèvement, recommandations, identification, réception		
Modifications : <ul style="list-style-type: none"> -Introduction -Chapitre 2.1.3 Les documents complémentaires -Chapitre 2.2 Gestion des demandes d'exams -Chapitre 2.4 Préparation du matériel -Chapitre 2.5 réalisation du prélèvement - Chapitre 5.3.6 Prélèvements microbiologiques 		
<i>Rédaction/Révision :</i>	<i>Validation :</i>	<i>Approbation :</i>
Nom : Jessy JOMBERT Date : 21/04/2020	Nom : Marielle DEMEA Date : 22/04/2020	Nom : Guy JOSEPH-THEODORE Date : 10/06/2020

Sommaire

1/ INTRODUCTION	6
1.1 Les sites de BIO PÔLE ANTILLES (BPA)	7
1.2 Convention des préleveurs externes.....	7
2/ PROCESSUS PRE-ANALYTIQUE	8
2.1 Revue de contrat – Prestation de conseil.....	9
2.2 Gestion des demandes d’examen	12
2.2.1 Demande émanant d’un patient ou d’un préleveur conventionné	12
2.2.2 Demande d’un laboratoire en contrat de coopération	13
2.2.3 Critères d’acceptation d’une demande URGENTE d’examen	13
2.2.3.1 Demande émanant d’un patient	13
2.2.3.2 Demande émanant d’un établissement de soins.....	14
2.2.3.3 Demande émanant d’un laboratoire collaborateur	14
2.3 Préparation du patient	15
2.3.1 L’état physiologique	15
2.3.2 La prise alimentaire	15
2.3.3 La prise médicamenteuse.....	16
2.4 Préparation du matériel	16
2.5 Réalisation du prélèvement.....	19
2.5.1 Préconisations pour les prélèvements réalisés par le patient	19
2.5.1.1 Recueil des urines : ECBU	19
2.5.1.2 Recueil des urines pour compte d’ADDIS (Hématie Leucocytes Minutes).....	19
2.5.1.3 Recueil des urines de 24 heures	19
2.5.1.4 Prélèvement du premier jet urinaire.....	19
2.5.1.5 Recueil des selles : Parasitologie / Coproculture	19
2.5.1.6 Recueil des selles : Coproculture.....	19
2.5.1.7 Recueil des selles : Recherche de sang.....	19
2.5.1.8 Prélèvement uro-génital chez la femme	19
2.5.1.9 Prélèvement uro-génital chez l’homme	19
2.5.1.10 Prélèvement broncho-pulmonaire (expectoration)	19
2.5.1.11 Spermoculture.....	19
2.5.1.12 Test respiratoire à l’urée	19
2.5.2 Paramètres avec conditions particulières	20

2.5.3 Prélèvement par le professionnel de santé.....	21
2.5.3.1 Habilitations pour les prélèvements.....	29
2.5.3.2 Identitovigilance	30
2.5.3.3 Recueil des renseignements cliniques.....	30
5.3.5 Prélèvements sanguins.....	31
5.3.6 Prélèvements microbiologiques	33
5.2.7 Tests fonctionnels (dynamiques).....	43
2.6 Traçabilité du prélèvement	45
2.6.1 Identification du contenant.....	45
2.6.2 La fiche de prélèvement	45
3/ MODALITES DE TRANSPORT DES ECHANTILLONS.....	46
4/ RECEPTION DES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE.....	47
5/ DEMANDE D'EXAMENS COMPLEMENTAIRES	49
6/ MODALITES DE RENDU DE RESULTATS	50
7/ GESTION DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE	51
7.1 Règles d'hygiène et de sécurité pour les prélèvements.....	51
7.1.1 Mesures de protection individuelles et collectives	51
7.1.2 Conduite à tenir en cas d'incident.....	51
7.1.3 Conduite à tenir en cas d'Accident d'Exposition au Sang (AES)	52
7.2 Elimination des déchets.....	52
LISTE DES ANNEXES	53

1/ INTRODUCTION

La réalisation des examens de biologie médicale est essentielle pour les soins prodigués aux patients. Acteur de la chaîne de soins, notre Laboratoire de Biologie Médicale Multi-sites **Bio Pôle Antilles** (LBMMS BPA) répond à des exigences réglementaires et normatives.

Nous mettons en œuvre des compétences permettant de garantir la qualité de nos prestations.

Ces compétences ont été reconnues par l'obtention, puis le maintien de l'accréditation COFRAC selon le référentiel NF EN ISO 15189 :

Accréditation N° 8-3678
Liste des sites et portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

Nous vous proposons la nouvelle version de notre manuel de prélèvement.

Il a été complété et annexé, afin de répondre au mieux aux besoins des préleveurs internes, mais également des préleveurs externes travaillant en collaboration avec nous.

Vous avez tous une responsabilité primordiale quant à la qualité du résultat rendu puisque celui-ci dépend en grande partie de la qualité du prélèvement et de façon plus générale de la qualité de la phase pré-analytique.

Vous trouverez dans ce manuel toutes les informations et recommandations nécessaires à la maîtrise de cette phase dans le respect :

- de la réglementation et des normes
- des procédures internes au laboratoire
- des conditions d'hygiène et de sécurité adaptées.

D'autres documents de notre système documentaire sont également à votre disposition. Ils contiennent des données complémentaires à ce manuel de prélèvement :

INFORMATION SOUHAITEE	SUPPORT
Coordonnées des sites, Biologiste responsable, Horaires d'ouverture	Site internet
Liste des examens réalisés par BPA	Site internet Annexe 1
Nature et nombre de tubes à prélever	Plaquette choix des tubes (papier et site internet)
Informations sur les examens	Liste des analyses nécessitant des renseignements particuliers et les conditions à respecter

1.1 Les sites de BIO PÔLE ANTILLES (BPA)

Le LBMMS BIO PÔLE ANTILLES est né de la volonté de regroupement de dix biologistes souhaitant répondre aux nouvelles exigences réglementaires et législatives, en mutualisant leurs moyens.

Aujourd'hui le groupement se compose de douze sites dont onze sont répartis en Guadeloupe et un implanté à Saint-Barthélemy (cf. annexe 2).

Deux sites de Guadeloupe sont situés dans un établissement de soins ; Clinique des Eaux-Clares et Clinique de Choisy.

1.2 Convention des préleveurs externes

Afin de répondre aux exigences de la loi du 30 mai 2013 (2013-442) réformant la biologie médicale, le LBMMS BPA a signé des conventions avec les préleveurs externes leur transmettant des demandes d'examen de biologie médicale.

Cette convention a pour objet de régir les relations entre le laboratoire de biologie médicale et le professionnel de santé agissant en tant que prestataire externe comme le prévoit l'article L 6211-14 du Code de la Santé Publique (CSP).



Un modèle de convention est annexé à ce manuel (annexe 3).

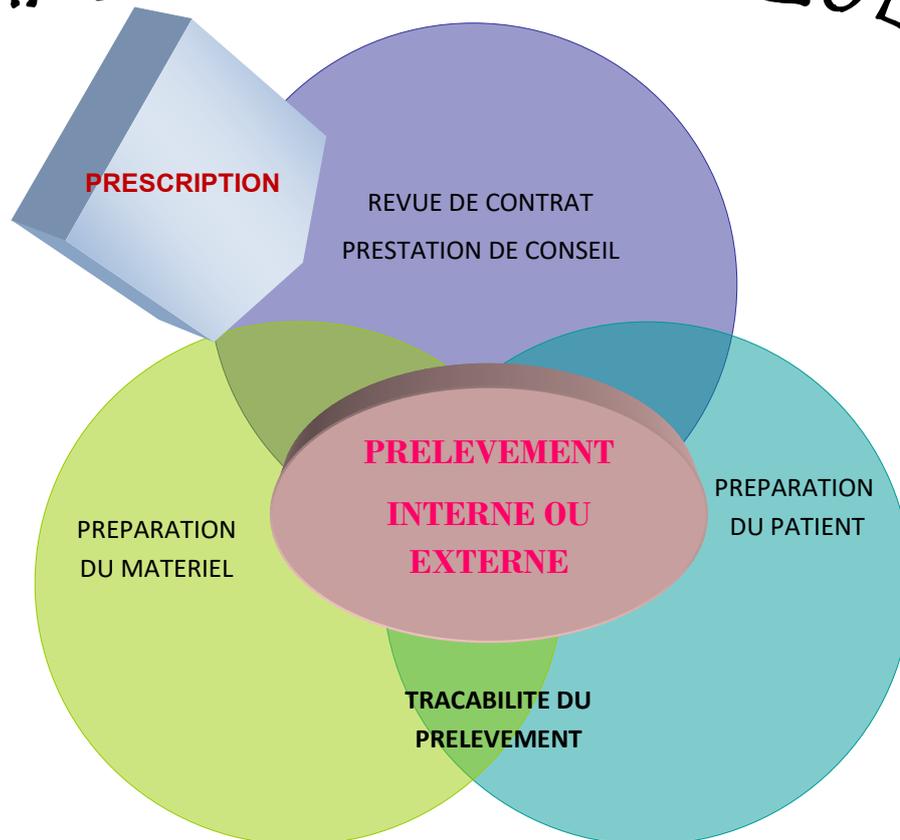


Si vous n'avez pas encore signé votre convention, contactez le laboratoire.

2/ PROCESSUS PRE-ANALYTIQUE

L'activité de prélèvement est intégrée au processus **Pré-analytique**, première étape de la prise en charge des patients. Elle débute par une prescription médicale soumise à revue des prestations et prestations de conseil et aboutit à un prélèvement répondant aux critères d'acceptation du laboratoire pour la phase analytique.

PHASE PRE-ANALYTIQUE



**De la qualité du prélèvement dépendent
la fiabilité de l'analyse et
la justesse du diagnostic.**

2.1 Revue de contrat – Prestation de conseil

Toutes les demandes d'analyse reçues au laboratoire font l'objet d'une revue.

Celle-ci permet de :

- vérifier la conformité de la prescription médicale (cf. chap. 5.4 de la norme ISO 15189 version 2012)
- vérifier l'aptitude du laboratoire à répondre à celle-ci
- délivrer une prestation de conseil.

En pré-analytique, la prestation de conseil c'est l'expertise, par le personnel qualifié du laboratoire, des demandes d'examen de biologie médicale afin d'apporter une valeur ajoutée du point de vue clinico-biologique.

Important Conformément au Décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale il est recommandé au préleveur de se rapprocher du laboratoire préalablement au prélèvement avec les informations cliniques pertinentes des patients pour une revue des prestations et une prestation de conseil

2.1.1 La prescription

CONTENU
<ul style="list-style-type: none">▪ Patient <i>Nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe</i>▪ Prescripteur <i>Nom et prénom du médecin, spécialité, numé RPPS, coordonnées (téléphone, fax,...), signature</i>▪ Examens à réaliser▪ Date de la prescription

REMARQUES

La prescription doit dater d'un an maximum.

Les demandes d'examen sans prescription sont possibles sur présentation du document « Fiche de demande orale ou examen hors nomenclature » dûment rempli (Cf. modèle en annexe 4).

2.1.2 La fiche de prélèvement

CONTENU
<ul style="list-style-type: none">▪ Patient <i>Nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe</i>▪ Médecin traitant <i>(pour la transmission de résultats préoccupants)</i> <i>Nom et prénom, coordonnées (téléphone, fax,...)</i>▪ Préleveur <i>Nom et prénom, coordonnées (téléphone, fax,...)</i> <i>Mention sur l'autorisation de diffusion du résultat</i>▪ Prélèvements et HEURES▪ Renseignements cliniques

REMARQUES

Plusieurs modèles de fiche de prélèvement existent (Cf. modèles en annexe 5):

- Fiche de prélèvement externe -> prélèvements réalisés à domicile et/ou en établissement de soin

- Fiche de prélèvement interne -> prélèvements réalisés au laboratoire

- Fiche de prélèvement spécifique à un établissement de soin -> prélèvements réalisés par les préleveurs de ces structures.

2.1.3 Les documents complémentaires

En fonction des examens prescrits, certaines informations nécessaires à la bonne réalisation des analyses et à leurs interprétations doivent être transmises. D'autres documents doivent accompagner la prescription :

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	EXAMENS	REMARQUES
Document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, carte de séjour, permis de conduire¹), <i>Livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour les nouveaux nés</i>	Groupes/Phénotype sanguin RAI	OBLIGATOIRES* pour une confirmation d'identité *Arrêté du 15 mai 2018
	Toxiques urinaires	OBLIGATOIRES pour une confirmation d'identité Prélèvement réalisé uniquement au laboratoire avec le flacon du laboratoire
Formulaire de consentement (cf. annexe 6)	Examens de génétique	Informations diverses mentionnées par le prescripteur et le patient
Formulaire de renseignement et de consentement (cf. annexe 7)	Trisomie 21	Informations mentionnées par un personnel médical agréé
Fiche de renseignement du laboratoire spécialisé sous-traitant (cf. annexe 8)	Frottis	Informations mentionnées par le préleveur

Nota Bene¹ : Le permis de conduire peut permettre de justifier son identité à condition que la photographie d'identité soit ressemblante.

REMARQUE : Toute prise en charge de demande d'examen implique que les informations de prescription suivantes pourront être enregistrées dans le dossier du patient :

- l'identification du patient : son nom de famille (appelé aussi nom de naissance), son premier prénom d'état civil, sa date de naissance, son sexe et son numéro d'identification ;
- l'adresse et les coordonnées du patient ;
- le nom ou l'identifiant unique du clinicien, prestataire de soins ou autre personne légalement autorisée à prescrire des examens ou à utiliser les données médicales, avec le destinataire du compte rendu et les données de contact ;
- la nature des examens prescrits ;
- le type d'échantillon primaire et, le cas échéant, le site anatomique d'origine ;
- les informations cliniques pertinentes concernant le patient et la prescription, pour la réalisation de l'examen et l'interprétation des résultats ;
- la date et, le cas échéant, l'heure du prélèvement de l'échantillon primaire ;
- la date et l'heure de la réception de l'échantillon.

Si la prescription ne fournit pas d'informations cliniques pertinentes concernant le patient, le laboratoire doit rechercher les informations indispensables à la réalisation de l'examen et/ou à la validation et à l'interprétation des résultats, auprès du prescripteur ou du patient ou dans les dossiers médicaux du patient.

Les modalités et supports de recueil des informations peuvent être variés :

INFORMATIONS	MODALITES	SUPPORTS
Identification du patient	Question ouverte Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - Fiche de prélèvement externe
Adresse/coordonnées du patient	Question ouverte Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - Fiche de prélèvement externe - SIL
Identification du prescripteur + coordonnées	Question ouverte Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - Fiche de prélèvement externe - Site internet AMELI.FR*
Identification du préleveur + coordonnées	Recueil	- Fiche de prélèvement externe - SIL - Convention
Examens prescrits	Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - SIL (renouvellement)
Echantillon primaire et, le cas échéant, le site anatomique d'origine	Recueil	- Planche d'étiquette - SIL - Fiche de prélèvement
Informations cliniques pertinentes	Question ouverte Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - Documents médicaux du patient - Fiche de prélèvement - SIL
Date et, le cas échéant, heure du prélèvement	Question ouverte Recueil	- Prescription, bon de demande, ... - Fiche de prélèvement - Fiche de recommandation
Date et heure de la réception de l'échantillon	Question ouverte Recueil Recueil	- Fiche de prélèvement - Fiche de recommandation

*Numéro Adeli disponible sur le site internet

2.2 Gestion des demandes d'examen

2.2.1 Demande émanant d'un patient ou d'un préleveur conventionné

En complément des documents cités au chapitre 2.1, d'autres documents administratifs doivent être fournis au laboratoire afin de permettre une prise en charge du dossier par les caisses du régime obligatoire et complémentaire :

- Carte vitale
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation de mutuelle

Ces pièces doivent être établies au nom du patient ou de ses ayants-droits et être à jour.

Cas de la demande d'examen pour un mineur

La prise en charge d'une demande d'examen pour un mineur n'est possible que dans les conditions suivantes :

	Situations rencontrées	Toutes les analyses sauf cas particuliers	Cas particuliers : - MST - Contraception (HCG...) - IVG (Bilan pré-opératoire...)
PRE-ANALYTIQUE (prélèvements)			
 ou 	Le mineur se présente seul, avec une prescription médicale	Le biologiste médical évalue la pertinence de la prise en charge	Les examens sont réalisés
	Le mineur se présente accompagné d'un parent, avec une prescription médicale	Les examens sont réalisés	Les examens sont réalisés
	Le mineur se présente seul ou accompagné, <u>sans prescription médicale</u>	Le biologiste médical évalue la pertinence de la prise en charge*	Le biologiste médical évalue la pertinence de la prise en charge*
POST-ANALYTIQUE (rendu des résultats)			
	Le mineur se présente seul pour récupérer les résultats d'un membre de sa famille, sur présentation du coupon	Rendre le résultat	Rendre le résultat
	Le mineur se présente seul pour récupérer ses propres résultats	Aucun résultat ne peut être rendu	Aucun résultat ne peut être rendu
	Le mineur se présente avec son représentant légal (parent ou tuteur) pour récupérer ses propres résultats	Résultat remis au parent	Résultat remis uniquement au PRESCRIPTEUR, sauf mention contraire sur l'ordonnance

*La décision peut être prise en concertation avec le médecin traitant.

****En fonction du contexte clinique, le biologiste médical peut prendre une décision de prise en charge dans l'intérêt médical du patient.***



Lors de la revue de contrat, il est important de préciser au patient et à son représentant légal les modalités de rendu des résultats.
Pour tout prélèvement vaginal d'un mineur, Il est recommandé que le biologiste soit accompagné d'un adulte

2.2.2 Demande d'un laboratoire en contrat de coopération

	CONTENU 	 REMARQUES
LA FEUILLE DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patient <i>Nom de naissance, prénom, numéro de dossier, Sexe, date de naissance</i> ▪ Examens à réaliser ▪ Renseignements cliniques (si nécessaire) ▪ Laboratoire collaborateur <i>Nom, coordonnées</i> 	<i>Les examens prescrits doivent être conforme à la revue de contrat</i>

2.2.3 Critères d'acceptation d'une demande URGENTE d'examen



Les examens réalisables en urgence sont mentionnés dans le document « Liste des examens réalisables en urgence » O-PRE-ENR 11 annexé à ce manuel (annexe 9). Cette liste est régulièrement revue avec les praticiens (conventions de preuves, séminaires, ...) conformément au décret de décembre 2016.

Plusieurs critères permettent d'assurer une bonne maîtrise de la prise en charge des demandes d'examen urgentes :

2.2.3.1 Demande émanant d'un patient

- 1) le signalement **explicite** du patient ou du préleveur externe **dès** son arrivée au laboratoire c'est-à-dire aux étapes d'accueil ou de réception des échantillons (Cf. 2.1, 2.2 et 2.3),
- 2) la mention URGENT sur la prescription apposée par le médecin,
- 3) la mention URGENT sur la fiche de prélèvement, **complétée** des données cliniques pertinentes,
- 4) les examens demandés devant correspondre à la liste des examens réalisables en urgence.



Toutes les informations demandées dans le 3.2 sont également indispensables lors de la prise en charge d'une demande URGENTE.

2.2.3.2 Demande émanant d'un établissement de soins

- 1) la mention URGENT sur la prescription ou le bon de demande d'examen,
- 2) la mention URGENT sur la fiche de prélèvement, **complétée** des données cliniques pertinentes,
- 3) les examens demandés devant correspondre aux examens réalisables en urgence.

2.2.3.3 Demande émanant d'un laboratoire collaborateur

- 1) la mention URGENT sur la feuille de travail

Les demandes urgentes sont traitées de façon prioritaire dès l'accueil au laboratoire et les résultats sont transmis dans des délais contraints pour une prise en charge efficiente du patient.

2.3 Préparation du patient

2.3.1 L'état physiologique

Certains examens nécessitent un état de jeûne strict.



Pour être à jeun, il ne faut rien ingérer ni fumer.

Le respect du jeûne strict est indispensable avant toute exploration du métabolisme des glucides et des lipides, car les produits du catabolisme de ces aliments, rapidement absorbés, sont présents en moins d'une heure dans la circulation sanguine.

	Jeûne obligatoire de 8h à 12h*	Jeûne recommandé
	Glycémie Bilan d'exploration lipidique Insuline Peptide C (précisé sur la prescription)	Electrophorèse des protéines Prolactine Fer Calcium Acide urique

*Cette liste n'est pas exhaustive, se référer aux manuels des laboratoires sous-traitants

En cas de jeûne supérieur à 12h une mention rappelant les précautions d'interprétation est précisée sur le compte-rendu : « *La période de jeûne étant supérieure à 12 heures, conformément aux recommandations la glycémie à jeun est à interpréter avec prudence* ».



UN JEÛNE OBLIGATOIRE NON RESPECTE = REFUS D'ANALYSE ou MENTION DE LA NON-CONFORMITE ET DE SES CONSEQUENCES SUR LE COMPTE-RENDU (Prélèvement unique, précieux ou irremplaçable).

Le stress, la grossesse et d'autres paramètres peuvent influencer sur les résultats d'analyse. Il est donc nécessaire de préciser tout état « particulier » au moment du prélèvement.

2.3.2 La prise alimentaire

Outre le jeûne, certaines analyses spécialisées peuvent également être influencés par certains aliments. Il peut donc être nécessaire de limiter la consommation de ces aliments avant une prise de sang.

Tout régime alimentaire spécifique doit être mentionné (hyper protéiné, hypoglucidique, végétarien, végétalien etc....).

2.3.3 La prise médicamenteuse

Dans les traitements destinés aux maladies métaboliques, les prélèvements sont réalisés avant la prise de médicament.

En cas de dosage de médicament, il est nécessaire de mentionner la posologie¹ ainsi que la date¹ et l'heure de la dernière prise¹.

¹Ces mentions sont reportées sur le Compte-rendu.

2.4 Préparation du matériel



Photos non contractuelles

Du matériel à usage unique est mis à disposition par le laboratoire. (Cf. Annexe 9 : Liste du matériel et des documents mis à la disposition des préleveurs externes)



Vérifier la date de péremption avant utilisation
Vérifier les conditions de stockage (15-25°C)

Phase	Matériel (Photos non contractuelles)		
AVANT LE PRELEVEMENT	 Gants	 Solution hydro-alcoolique	 Alcool à 70°, Biseptine, Dakin
	 Coton	 Garrot	 L'alcool est proscrit pour les enfants de moins de 1 an.

**EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE SPECIFIQUES AUX PRELEVEMENTS
NASOPHARYNGES DANS UN CONTEXTE EPIDEMIQUE CoVid-19**



Se référer à l'instruction « MEMO : TENUE COVID-19 » (S-HSE-DS-013)

Phase	Matériel (Photos non contractuelles)			
PRELEVEMENT SANGUIN				
	Unités à ailettes	Aiguilles Sécurité BD Eclipse	Corps de pompe (avec ou sans système d'élimination de l'aiguille incorporée)	Tubes
				
	Aiguilles	Chronomètre	Seringue	

Phase	Matériel (Photos non contractuelles)			
PRELEVEMENT BACTERIOLOGIQUE/GYNECOLOGIQUE	 <p>Flacons d'hémoculture</p>	 <p>Flacons stériles pour prélèvements de phanères, d'urines (interne)</p>	 <p>Flacon + tube boraté pour le recueil d'urines (interne/externe)</p>	 <p>Flacons pour prélèvements d'urines de 24h</p>
	 <p>Collecteur d'urines pour nourrissons et jeunes enfants</p>	 <p>Pot pour recueil de selles-150 ml</p>	 <p>Boîtes de Pétri</p>	 <p>Ecouvillons + milieux de transport</p>
	 <p>Flacon pour recueil de sperme, 60 ml</p>	 <p>Spéculums</p>		
APRES PRELEVEMENT	  <p>Boites de DASRI</p>			

2.5 Réalisation du prélèvement

2.5.1 Préconisations pour les prélèvements réalisés par le patient



Les fiches de recommandations remises au patient sont présentées en annexe du manuel (annexe 11).

2.5.1.1 Recueil des urines : ECBU

2.5.1.2 Recueil des urines pour compte d'ADDIS (Hématie Leucocytes Minutes)

2.5.1.3 Recueil des urines de 24 heures

2.5.1.4 Prélèvement du premier jet urinaire

2.5.1.5 Recueil des selles : Parasitologie / Coproculture

2.5.1.6 Recueil des selles : Coproculture

2.5.1.7 Recueil des selles : Recherche de sang

2.5.1.8 Prélèvement uro-génital chez la femme

2.5.1.9 Prélèvement uro-génital chez l'homme

2.5.1.10 Prélèvement broncho-pulmonaire (expectoration)

2.5.1.11 Spermoculture

2.5.1.12 Test respiratoire à l'urée

2.5.1.13 Spermogramme / Spermocytogramme

2.5.1.14 Test de Hünher

2.5.1.15 Parasitologie des urines

2.5.1.16 Toxiques urinaires – Recueil des urines

2.5.1.17 Recherche d'une éjaculation rétrograde

2.5.2 Paramètres avec conditions particulières

Une « Liste des analyses nécessitant des renseignements particuliers et les conditions à respecter » (O-PRE-DS 28) récapitule toutes les analyses pour lesquelles on souhaite l'obtention de renseignements cliniques ou thérapeutiques en fonction des examens biologiques prescrits ainsi que les conditions particulières à respecter (Cf. annexe 12).

CAS PARTICULIERS DE L'IMMUNO-HEMATOLOGIE :

- Une seule détermination sur un seul prélèvement
- Si l'ordonnance précise un contexte transfusionnel avéré : deux déterminations sur deux prélèvements distincts.

On parle de contexte transfusionnel avéré dans les cas suivants :

- ✓ anémie mal tolérée
 - ✓ acte chirurgical à prévision hémorragique
 - ✓ 1ère transfusion dans un contexte d'urgence
 - ✓ Intervention programmée avec risque de saignements importants (disponible pour la visite de pré-anesthésie)
-
- L'identité du patient se fait sur **le nom de naissance**, premier prénom d'état civil, date de naissance et sexe. (NB : Il demeure utile de préciser tous les prénoms du patient dans le SIL)
 - Cette identité **doit être validée** à partir d'un document d'identité officiel : **carte d'identité, passeport, permis avec photo récente (en dernier recours)**
 - **En l'absence d'un document officiel d'identité, et après avis du biologiste médical, l'examen doit être reporté.**

2.5.3 Prélèvement par le professionnel de santé

La Bonne personne

Les Bons tubes

La Bonne étiquette

Le Bon transport

Je prépare

Je prélève au bon moment

J'identifie et vérifie

J'achemine

JE PREPARE

Matériel de prélèvement	 RISQUE : Périmé, Non adapté, non disponible Exemple pour les Périmés : <ul style="list-style-type: none"> - Perte de vide entraînant une modification du ratio sang/additif - Additif périmé : formation de micro caillots (tube EDTA, Citrate, Oxalate, ...) - Gel périmé : hémolyse par adhérence des érythrocytes sur les parois
	PREVENTION : Respect instructions prélèvements, Anticipation : vérifications des dates de péremptions, quantité disponible  <ul style="list-style-type: none"> - N'hésitez pas à ramener le matériel périmé ou à péremption proche - Un contrôle des dates de péremption est réalisé mensuellement.
Patient	 RISQUE : Identification : Identité erronée ou incomplète, Interprétation biologique erronée, inadéquate Temps de pose du Garrot : Augmentation des protéines totales, de la kaliémie et autres éléments par hémococoncentration <small>(Junge et all- Dtsch Med Wschr 1978, 103:260-5)</small>
	PREVENTION : Remplir la fiche de prélèvement au lit du patient. (voir indications chap. 2.2) Respecter le mode opératoire du prélèvement (chap. 2.5)

JE PRELEVE

Prélèvement sanguin	Heure de prélèvement	 RISQUE : - jeune non respecté (voir chap.2.3) - variation des résultats de dosage des médicaments en fonction de l'heure de prise - rythme nyctéméral (cortisol, fer, ...)
		PREVENTION : Respect strict des recommandations (cf. annexe 10)
	Choix et ordre des tubes	 RISQUE : prélèvement inadéquat, Interférence, dosage incorrect PREVENTION : respect Plaquette – Choix des tubes. (annexe 13) Si doute, appel du laboratoire.
	Taux de remplissage	 RISQUE : 1. Coagulation, et hémolyse des prélèvements 2. Résultat d'analyse erroné par non-respect du rapport anticoagulant/sang total Tube citraté : remplissage < 80% : résultats modifiés Tube EDTA : remplissage < 50% : modifications cellulaires Tube fluor : remplissage < 75% : risque d'hémolyse Tube sec : remplissage < 50% : volume de sérum Insuffisant
		PREVENTION : 1. Bien homogénéiser 2. Remplir jusqu'au trait (min ≥ 80 %)
Prélèvement bactériologique		 RISQUE : Contamination du prélèvement, mauvais contenant
		PREVENTION : respect des règles d'hygiène et de sécurité, respect des préconisations

J'IDENTIFIE



Identification	 RISQUE : Erreur diagnostic, thérapeutique Perte d'informations, perte de confiance Transmission des résultats au mauvais patient
	PREVENTION : Confirmation de l'identité du patient avant le prélèvement Identification des échantillons après le prélèvement Remplissage fiche de prélèvement (voir chap. 2.6)

J'ACHEMINE

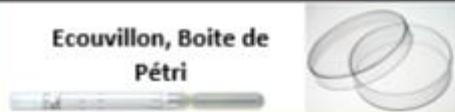


Délais /Température	 RISQUE : Instabilité des paramètres
	PREVENTION : Respecter les délais d'acheminement* (Cf. O-PRE -DS 08, 09 et 24) Respecter les conditions de transport Planifier les tournées
Conditionnement	 RISQUE : - Perte intégrité des échantillons - Risque de contamination du coursier, technicien...
	PREVENTION : Respect des conditions de transport (triple emballage, ... voir chap. 3) Respect des procédures d'hygiène et de sécurité

*** Les délais d'acheminement doivent être inférieurs aux délais d'analyse.
Les échantillons doivent généralement être ramenés dans les 2 à 4 heures.**

A/ ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS NON-SANGUINS

Paramètre	Matériel	Température	Délai d'analyse
ECBU	Flacon stérile 	15-25°C	4h
		2-8°C	12h
	Tube boraté  Volume minimal* : 10 mL 4mL	15-25°C	48h
*Si volume < 4 mL : envoi du pot stérile/poche pédiatrique au plateau technique sans transfert sur borate N.B. : délai d'analyse de la cytologie urinaire optimal < 12h (ambiant ou réfrigéré)			
Selles (Recherche d'anguillule : 15-25°C privilégiée)	Flacon stérile 	15-25°C	2h
		2-8°C	24h
	Ecouvillon + milieu de transport <u>Fecal-Swab</u> 	15-25°C	48h
Pus, Plaie, ORL, etc.	Ecouvillon + milieu de transport (E-swab®) 	15-25°C	48h
Nasopharyngé pour COVID (Biologie moléculaire)	Ecouvillon + milieu de transport (E-swab®) 	15-25°C	24h
		2-8°C	24h
Génital – Bactériologie standard (PUR, CBV)	Ecouvillon + milieu de transport (E-swab®) 	15-25°C	24h*
* Prélèvement vaginal en per-partum (ou hors contexte de dépistage MST - gonocoque) : délai peut être prolongé à 48h			

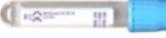
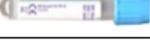
Paramètre		Matériel	Température	Délai d'analyse
Génital - Chlamydiae (CHL)		Milieu UTM Milieu M4RT (en cas de rupture) 	15-25°C	24 h
			2-8 °C	UTM 14 jours M4RT 7 jours
			-20°C	10 mois
1 ^{er} jet urinaire	Bactériologie standard (PUR)	1 ^{er} jet 	15-25°C	6h
	Chlamydiae (CHL)	1 ^{er} jet 	15-25°C	24h
		Versant UTK 	2-15°C	90 jours
			-20°C	90 jours
Sperme	Bactériologie standard (SPC)	Flacon stérile 	15-25°C	6h
	Chlamydiae (CHL)		15-25°C	24 h
			2-8°C	14 jours
			-20°C	30 jours
Mycoplasmes (MLP) Génital ou 1 ^{er} jet urinaire	Prélèvement génital  Ecouvillon déchargé en salle ou Flacon stérile (5ml) 	15-25°C	2h	
	Réactif R1 (<u>abri</u> de la lumière) 	15-25°C	5h	
		2-8°C	48h	
Dermato-mycologie	Ecouvillon, Boîte de Pétri 	15-25°C	7 jours	
Paramètre	Matériel	Température	Délai d'analyse	
Expectoration, Aspiration bronchique (18-25°C)	Flacon stérile 	15-25°C	6h	

Expectoration, Aspiration bronchique BK (2-8°C)		2-8°C	48h	
Hémocultures	Flacons aérobie et anaérobies		15-25°C	24h
	Délai optimal : dès que possible, < 12h			
Liquide-céphalo-rachidien (LCR)	Seringue ou tube stérile		15-25°C	2 h
Liquide de ponction	Seringue, flacon stérile		15-25°C	24h
	Flacons d'hémocultures		15-25°C	12h
	Délai optimal : dès que possible, < 12h			

CONTENANT	ANALYSES	DELAIS DE CONSERVATION : URINES	
		à 15-25°C	à 2-8°C
	Biochimie Urinaire : NA-K-CL-CRE-AU-U-P-CA- PROTU-GLU-MIC	24h 8h Sauf Glu=8h	72h
	Toxiques urinaires (Convenance) CANNAB-TOXUR	8h	72h
	Toxiques urinaires (Eaux-Claires) CANNAB-TOXUR	24h	48h

B/ ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS SANGUINS

CONTENANT	ANALYSES	Spécimen original
		avant centrifugation à 15-25°C
<p>TUBE pour dialyse (Biochimie)</p>  <p>TUBE SST II</p> 	<p>Biochimie : AU-ALB-AMY-APOA-ASLO-BILI-B2M-CA-C3-C4-CL-CHO-CO2-CRP-ETOH-HDL-LDL-CPK-CREA-FER-FET-GGT-GLY-HAPTO-IGA-IGG-IGM-IONO-LDH-LIP-MG-PAL-PCT-PHOS-PTX-PREALB-RF-TGO-TGP-TRANSF-TRI-U</p>	<p>24h Sauf GLY=2h K=4h BILI /PCT=8h</p>
	<p>Marqueurs cardiaques : TROP CKMB MYO NTPRO BNP</p>	<p>8h 24h 8h 24h</p>
	<p>Hormonologie : COR-FSH-LH-OEST-HCG-PRG-PRL-TESTO-TSH-T3L-T4L-ATPO-ATG-FOLA-VITB12-VITD</p>	<p>24h Sauf ATPO-ATG=8h</p>
	<p>Marqueurs tumoraux : ACE-AFP-CA 199-PSA-PSAL-CA125-CA153</p>	<p>24h Sauf PSAL=8h</p>
	<p>Sérologie (E-C/Convenance) *HAVM-HAVT-HBS-AHBS-HBCT-HCV-HIV-SYPH-TOXO –RUB-CCP</p>	<p>24h</p>
	<p>Sérologie (GIE): *CHLAM- HSV-HTLV-EBV *CMV</p>	<p>24h 24h</p>
<p>TUBE WORKCELL EDTA</p> 	<p>PTH</p>	<p>24h</p>
<p>TUBE FLUORE</p> 	<p>GLYCEMIE</p>	<p>24h</p>
<p>TUBE TOSOH-EDTA</p> 	<p>HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE</p>	

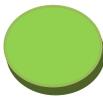
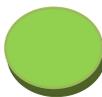
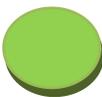
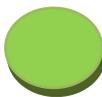
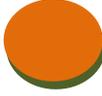
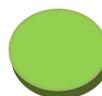
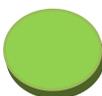
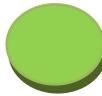
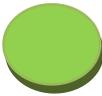
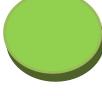
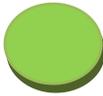
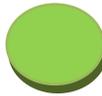
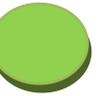
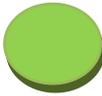
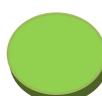
HEMOSTASE	STABILITE PRE-ANALYTIQUE Sang total ou Plasma citraté 15-25°C	STABILITE POST-ANALYTIQUE Plasma citraté <u>aliquoté</u> -20°C
	TP : 24 HEURES FIBRINOGENE : 24 HEURES TCA : 6 HEURES D-DIMERES : 24 HEURES	TCA/TP/FIBRINOGENE/D-DIMERES: 2 SEMAINES
HEMATOLOGIE	STABILITE PRE-ANALYTIQUE Sang total 15-25°C	STABILITE POST-ANALYTIQUE Sang total 2-8°C
 (NFS)	8 HEURES	24 HEURES
 (VS)	6 HEURES	24 HEURES
 (PLAQUETTES)	2 HEURES	

IMMUNO-HEMATOLOGIE	STABILITE PRE-ANALYTIQUE		STABILITE POST-ANALYTIQUE	
	Sang total 15-25°C	Sang total 2-8°C		
 (GROUPES)	24 HEURES	5 JOURS	2-8°C (sang total) 5 JOURS	
 (RAI)	24 HEURES	48 HEURES	2-8°C (sang total) 48 HEURES	-20°C (plasma) 7 JOURS

ELECTROPHORESSES & IMMUNOFIXATION	STABILITE PRE-ANALYTIQUE 15-25°C	STABILITE POST-ANALYTIQUE	
		2-8°C	-20°C
 (ELH)	Sang total : 8 HEURES	Sang total : 7 JOURS	
 (ELP / IMF)	Sang total : 6 HEURES Sérum : 5 JOURS	Sérum : 7 JOURS	Sérum : 2 MOIS

2.5.3.1 Habilitations pour les prélèvements

Les prélèvements destinés aux examens de biologie médicale nécessitent une habilitation des professionnels de santé :

Préleveurs Prélèvements	Technicien (CPS + AFGSU II)	Infirmier	Sage-femme	Biologiste médical
Prélèvements sanguins veineux et capillaires				
Prélèvements uro-génitaux		 * Sans speculum		
Prélèvements cutanéomuqueux				
Test dynamique sans injection				
Test dynamique avec injection				 Médecin
<p> Pour les tests dynamiques avec injection, il est nécessaire de les programmer avec le médecin prescripteur</p>				

Légende :  Préleveur habilité  Préleveur habilité sous réserve des précisions indiquées
 Préleveur non habilité

*Dans certaines circonstances cliniques, les IDE sont autorisés à réaliser un écouvillonnage vaginal :
- recherche de streptocoque B en fin de grossesse (risque d'accouchement prématuré),
- recherche de gonocoques et chlamydiae par PCR

2.5.3.2 Identitovigilance

Définition : Système de surveillance et de gestion des risques et erreurs liées à l'identification des patients.

Points critiques	Actions
ACCUEIL au LIT DU PATIENT	Demande de l'identité : Nom de naissance, nom marital (éventuel), prénom, date de naissance Pour les examens le nécessitant ☞ Récupérer et signer le justificatif d'identité (copie)
SALLE DE PRELEVEMENT	Confirmation de l'identité : Nom de naissance, nom marital (éventuel), prénom, date de naissance Pour les examens le nécessitant ☞ Signer le justificatif d'identité
RECEPTION ECHANTILLON	Vérification de la concordance : Prescription, documents administratifs (carte vitale) Fiche de prélèvement Etiquette des échantillons
ECHANTILLON SECONDAIRE	Vérification de la concordance : Tube primaire Tube secondaire

2.5. 3. 3 Recueil des renseignements cliniques

Les renseignements cliniques pouvant être nécessaires pour l'interprétation des résultats doivent être recueillis sur la fiche de prélèvement.



Fiches de prélèvement (annexe 5)

Renseignements cliniques :

- Degré **d'urgence** défini par le prescripteur et/ou le préleveur (Cf. 3.2)
- Pathologie(s) associée(s) et état clinique
- Etat de jeûne
- Traitement et posologie
- Localisation du prélèvement
- Date des dernières règles (si nécessaire)
- Poids du patient (si Cockcroft prescrit)
- ...



Ces informations sont nécessaires pour l'interprétation correcte des résultats. Il est donc important de prendre le temps de compléter la demande d'exams de biologie médicale avec attention.

5.3.5 Prélèvements sanguins



Le port des gants est recommandé

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>1- Installer le patient confortablement. <i>Certains tests nécessitent une position en décubitus (cf. Liste des analyses nécessitant des renseignements particuliers et les conditions à respecter, O-PRE-DS 28)</i></p> <p>2- S'assurer de l'identité du patient</p> <p>3- Vérifier la concordance : prescription – dossier patient <i>(si prélèvement réalisé au laboratoire)</i></p> <p>4- Préparer le matériel de prélèvement</p> <p>5- Poser le garrot au niveau de l'avant-bras et demander au patient de serrer le poing, avant de rechercher la veine.</p> <p>6- Assurer l'antisepsie de la zone cutanée (Dakin ou alcool 70°C).</p> <p>7- Insérer l'aiguille dans la veine choisie</p> <p>NB : EN CAS D'ECHEC, IL EST RECOMMANDE DE SOLLICITER UN AUTRE PRELEVEUR.</p> <p>Important</p> <p>8-Réaliser le prélèvement en respectant l'ordre des tubes*.</p> <p>9- Desserrer le garrot dès que possible.</p> <p>10- Enlever l'aiguille à la fin du prélèvement, éliminer la immédiatement dans le conteneur adapté.</p> <p>11- Assurer l'hémostase par compression de la zone de ponction à l'aide d'un coton sec. Il est souhaitable de demander au patient de la réaliser durant la phase d'identification des tubes</p> <p>12- Identifier à la vue du patient les tubes, les classer sur le portoir dédié.</p> <p>13- Apposer un pansement sur la zone de ponction et inviter le patient à quitter le fauteuil de prélèvement.</p> <p>NB : Le plateau de prélèvement est vide de tout matériel, à réception du patient et au départ du patient.</p>	<p>Ordre des tubes selon le GEHT (Groupe d'Etude Hémostase et Thrombose) Recommandations 2015</p> <p>- Ponction franche</p> <p>AVEC UNE AIGUILLE (ponction franche)</p>  <p>➔</p> <p>- Ponction non franche, difficile ou dispositif type ailette</p> <p>AVEC UNE UNITÉ A AILETTES</p>  <p>➔</p> <p>En cas de prélèvement avec aiguille épicroténienne (= à ailette), à défaut d'un tube de purge, il est recommandé de s'assurer obligatoirement du volume de remplissage acceptable (volume mort de la tubulure < 10% du volume final du tube).</p> <p>Remplissage des tubes : respect du temps de ponction correspondant au vide du tube sélectionné (remplissage jusqu'au trait).</p> 

	<p><u>Homogénéisation</u></p>  <p>= dès la fin du prélèvement par plusieurs retournements</p> <p>i Une plaquette « choix des tubes » est mise à disposition des préleveurs. (Cf. annexe 12).</p>
<p><u>Cas particulier des enfants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les enfants seront mis au calme, et préparés par des explications orales du préleveur pour les rassurer. - Les bébés seront allongés ou dans les bras d'un parent. <p>Le matériel sera choisi avec pertinence (petit garrot, ailettes, écoulement libre, seringue) en fonction des veines de l'enfant</p>	<p>Il est conseillé de préconiser la pose d'un patch anesthésique type EMLA® afin d'éviter les réactions dues à la douleur.</p>
<p><u>PRELEVEMENT EN ECOULEMENT LIBRE</u> (pour les petites veines fragiles)</p> <p>1-Déboucher préalablement les tubes et les disposer sur un portoir</p> <p>2-Introduire une aiguille simple (avec ou sans tubulure) dans la veine. Recueillir le sang en positionnant le tube à la sortie de l'aiguille ou de la tubulure</p> <p>Le tube se remplit doucement au goutte à goutte</p> <p>3-Retirer le tube suffisamment rempli, le refermer rapidement et l'homogénéiser soigneusement.</p> <p>4-Positionner un nouveau tube si nécessaire.</p> <p>Pour la suite, procéder comme pour les prélèvements avec corps de pompe</p>	<p>NB : étant donné les faibles quantités prélevées, privilégier les micro-tubes (disponibles en EDTA et sec) ou le petit tube citraté 1.8ml</p> <p>Selon le débit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - débit suffisant : remplir les tubes en respectant l'ordre des anticoagulants - débit lent : remplir un tube à hémolyse stérile puis répartir ensuite le sang prélevé dans les autres tubes. <p>i Ce dispositif est à utiliser pour les ponctions difficiles en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité.</p>

5.3.6 Prélèvements microbiologiques



Le port des gants est obligatoire pour la réalisation de ces prélèvements.

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvements uro-génitaux chez la femme				RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS																						
<p>1- Préparer tout le matériel et la salle avant réception de la patiente</p> <p>2- La recevoir, l'inviter à se dévêtir et à s'installer en position gynécologique sur le fauteuil de prélèvement</p> <p>3- Mettre en place un speculum à usage unique, adapté à la patiente</p> <p>4-Prélever les écouvillons suivant en fonction des recherches à réaliser :</p>				<p>Noter sur la fiche de prélèvement et la fiche de paillasse (pour les prélèvements sur site) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux signes cliniques (pertes, démangeaisons, douleurs, fièvre, etc....) - L'aspect du prélèvement (hémorragique, purulent, etc....) - La prise éventuelle de traitement <p>POUR LA RECHERCHE DE MYCOPLASMES :</p> <p>Se rapprocher impérativement du secrétariat pour connaître les jours de dépôt possibles. Recueil des urines uniquement au laboratoire.</p>																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Critères</th> <th>Recherche Germes banaux Gonocoques</th> <th colspan="2">Recherche Chlamydiae</th> <th colspan="2">Recherche mycoplasme</th> </tr> <tr> <th>cul-de-sac vaginal col lésion(s)</th> <th>1^{er} jet d'urine</th> <th>Urètre cervico-vaginal</th> <th>1^{er} jet d'urine</th> <th>cervico-vaginal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Site de prélèvement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'échantillons</td> <td>1 écouvillon déchargé dans le milieu Eswab </td> <td>Flacon stérile </td> <td>1 écouvillon Milieu UTM </td> <td>Flacon stérile </td> <td>1 écouvillon sec stérile </td> </tr> </tbody> </table>						Critères	Recherche Germes banaux Gonocoques	Recherche Chlamydiae		Recherche mycoplasme		cul-de-sac vaginal col lésion(s)	1 ^{er} jet d'urine	Urètre cervico-vaginal	1 ^{er} jet d'urine	cervico-vaginal	Site de prélèvement						Nombre d'échantillons	1 écouvillon déchargé dans le milieu Eswab 	Flacon stérile 	1 écouvillon Milieu UTM 
Critères	Recherche Germes banaux Gonocoques	Recherche Chlamydiae		Recherche mycoplasme																						
	cul-de-sac vaginal col lésion(s)	1 ^{er} jet d'urine	Urètre cervico-vaginal	1 ^{er} jet d'urine	cervico-vaginal																					
Site de prélèvement																										
Nombre d'échantillons	1 écouvillon déchargé dans le milieu Eswab 	Flacon stérile 	1 écouvillon Milieu UTM 	Flacon stérile 	1 écouvillon sec stérile 																					
<p>5-Pour la recherche de mycoplasme, il est important de décharger rapidement l'écouvillon ou l'urine dans le flacon R1  porté au préalable à température ambiante.</p>																										
Cas particulier de la femme enceinte																										
<p>La recherche spécifique de streptocoques B peut se faire par écouvillonnage du tiers inférieur vaginal, sans pose de spéculum.</p> 																										

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvements génitaux chez l'homme



RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- Le patient doit éviter d'uriner dans les 2 heures précédant le prélèvement ;
- 1- Préparer tout le matériel et la salle avant réception du patient
 - 2- Le recevoir, l'inviter à se dévêtir et à s'installer sur le fauteuil de prélèvement
 - 3- Placer un écouvillon en sortie d'urètre **SI ECOULEMENT**
 - 4- Collecter le liquide
 - 4- Réaliser un premier d'urinaire dans tous les autres cas :

Critères	Écoulement purulent	Absence d'écoulement	Recherche Chlamydiae	Recherche mycoplasme
Site de prélèvement	Méat	1 ^{er} jet urine	1 ^{er} jet urine	1 ^{er} jet urine
Nombre d'échantillons	1 écouvillon milieu Eswab 	Flacon stérile 	Flacon stérile 	Flacon stérile 

- 5-Pour la recherche de mycoplasme, il est important de transférer rapidement l'urine dans le flacon R1  porté au préalable à température ambiante.

Noter sur la fiche de prélèvement et la fiche de paillasse (pour les prélèvements sur site) :

- L'aspect du prélèvement (hémorragique, purulent.)
- La prise éventuelle d'antibiotiques
- L'heure du prélèvement

POUR LA RECHERCHE DE MYCOPLASMES :
Se rapprocher impérativement du secrétariat pour connaître les jours de dépôt possibles.
Recueil des urines uniquement au laboratoire.

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvement ORL et oculaire

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Prélèvement	Sphère oro-pharyngée	Nez	Oreille	Œil
site	- amygdale(s) - piliers du voile du palais - exsudats - nasopharynx	Fosse(s) nasale(s) (BMR, sinusite)	Conduit auditif externe	Sécrétions +/- pus angle interne œil
Nombre d'échantillons	1 écouvillon déchargé dans le milieu Eswab 			



En cas de recherche de levures, le prélèvement s'effectue au niveau de la langue, du palais et la face interne des joues.

En cas de suspicion de diphtérie, le prélèvement doit porter sur la périphérie de la lésion ou sous les fausses membranes.

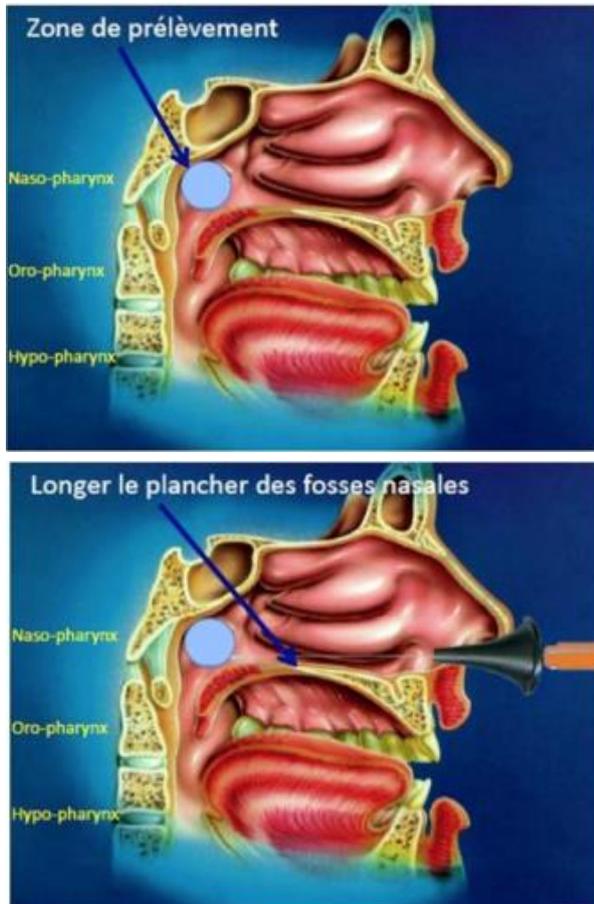
Eviter toute contamination salivaire à l'aide de l'abaisse-langue.

*Selon REMIC 2015

Noter sur la fiche de prélèvement et la fiche de paillasse (pour les prélèvements sur site) :

- L'aspect du prélèvement (hémorragique, purulent.)
- La prise éventuelle d'antibiotiques
- L'heure du prélèvement

Prélèvement nasopharyngé dans le contexte de COVID-19



DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Scotch test ou test de Graham

A effectuer au lever **avant la toilette et les premières selles.**

- 1- Décoller le scotch de son support.
- 2- Appliquer le côté adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes.
- 3- Retirer le scotch et l'étaler sur la lame support.
- 4- Renouveler l'opération avec le second scotch.
- 5- Identifier les lames et les placer dans un porte-lame



Le porte-lame doit être acheminé au laboratoire dans les **plus brefs délais.**
Ce prélèvement peut être effectué au laboratoire.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS



**PRELEVEMENT A REALISER
AU LABORATOIRE PAR UN
BIOLOGISTE MEDICAL**

	DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvement pour Suspicion de Gale (Scabiose)	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>Définition</p> <p>La gale est une dermatose cosmopolite prurigineuse et contagieuse due à un acarien, <i>Sarcoptes scabiei var. hominis</i></p> <p>Tableau clinique</p> <p>Le prurit est continu, plus intense la nuit et empêche de dormir. Souvent localisé au début des espaces interdigitaux, il s'étend rapidement aux poignets, aux coudes, aux aisselles, aux plis abdominaux, inguinaux, fessiers et au fourreau de la verge.</p> <p>1- Prélever au scalpel par grattage des sillons scabieux lorsqu'ils existent ou, plus souvent, par grattage de petites desquamations de moins de 2 mm et de vésicules perlées retrouvées au niveau des espaces interdigitaux ou sur les poignets.</p> <p>2- Déposer la matière prélevée dans un flacon stérile ou accoler sur les lésions mises à jour un morceau de ruban adhésif transparent puis le déposer directement sur une lame en verre</p>		<p></p> <p>PRELEVEMENT A REALISER AU LABORATOIRE PAR UN BIOLOGISTE MEDICAL</p>
<p>Définition</p> <p>Mycose superficielle cosmopolite due à une levure lipophile du genre <i>Malassezia</i>. La principale espèce impliquée est <i>Malassezia furfur</i> qui vit à l'état commensal.</p> <p>Tableau clinique</p> <p>Il s'agit de macules couleur chamois finement squameuses qui s'étendent de façon centrifuge. Le prurit peut être présent. Une forme achromiante existe à différencier du vitiligo ou d'une sclérodémie. Sur peau foncée, les taches apparaissent en négatif.</p> <p>1- Gratter la lésion à l'aide d'une lame de scalpel afin de récupérer des squames dans une boîte de Pétri ou en appliquant un scotch transparent sur les lésions.</p>	<p>DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Pityriasis versicolor (Malassezia furfur)</p>	<p>RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS</p> <p></p> <p>PRELEVEMENT A REALISER AU LABORATOIRE PAR UN BIOLOGISTE MEDICAL</p>

	DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Recherche de Demodex		RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>Définition</p> <p>Il s'agit d'un acarien vermiforme lipophile présent chez de nombreux mammifères. Sa présence est le plus souvent asymptomatique mais il peut provoquer prurit, sensation de brûlure chez les personnes manipulant des animaux infestés. Leur pouvoir pathogène est très discuté en raison de leur prévalence chez le sujet sain. Il s'agit en effet d'un saprophyte des glandes sébacées et des follicules pileux du visage.</p> <p>Tableau clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Blépharite : inflammation des paupières avec conjonctivite parfois (présence de Demodex au niveau du bulbe du cil) - Rosacée - Folliculite - Erythème du cuir chevelu <p>1- En cas d'atteinte oculaire, à l'aide d'une pince à épiler, prélever quelques cils de chaque œil puis les déposer sur une lame.</p> <p>Sinon, prélever des squames ou des poils au niveau de la zone du visage atteinte.</p>			 PRELEVEMENT A REALISER AU LABORATOIRE PAR UN BIOLOGISTE MEDICAL

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvement mycologique des phanères Sites : peau, poils, cuir chevelu et ongles	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>1. ONYXIS</p> <p>1.1 Champignon filamenteux (surtout dermatophytes)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ongle épaissi, jaunâtre, friable -Atteinte débutant sur le bord proximal -Pas de péri-onyxis  <p>1.2 Levure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ongle jaune/verdâtre mou -Atteinte proximale ou latérale -Présence possible d'un périonyxis 	<p>Renseignement clinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode de vie (habitat, profession, loisirs, animaux) - Facteurs favorisants (médicaments, immunodépression, contact eau/produits chimiques)

1.3 Prélèvement

- 1- Eviter tout traitement antifongique dans les 2 mois précédent
 - 2- Prélever l'ongle à l'aide d'une lame de scalpel à la lisière de la partie saine et de la partie atteinte
 - 3- Placer dans une boîte de Pétri.
 - 4- Racler le lit de l'ongle pour recueillir la poudre
- i** En cas de leuconychie, l'ongle peut être prélevé en surface

2. PERIONYXIS

- Bourrelet inflammatoire
- Pas de traitement antifongique dans les 15 jours précédent
- Prélever les sérosités en appuyant sur la zone inflammatoire à l'aide d'un écouvillon.

3. TEIGNE

3.1 Définition

Infection dermatophytique due à un parasitisme pileaire (cuir chevelu ou barbe)

3.2 Formes classiques

- **Teigne tondante microsporique**
Plaques d'alopecie centimétriques, uniques ou multiples d'extension centrifuge. Sur un fond de squames, les cheveux sont cassés régulièrement à quelques millimètres de la peau.



- **Teigne tondante trichophytique**
Plaques d'alopecie millimétriques avec lésions squamo-croûteuses parfois pustuleuses engluant des cheveux cassés courts



1 lésion = 1 prélèvement



**PRELEVEMENT A REALISER
AU LABORATOIRE PAR UN
BIOLOGISTE MEDICAL**

**-L'utilisation d'un matériel
recyclable (pinces, ciseaux,
scalpels...) doit être suivie
d'une décontamination
rigoureuse et effectuée
entre chaque patient.**

(cf. Instruction
« Stérilisation à froid du
matériel de prélèvement
ré-utilisable »)

- **Teigne inflammatoire ou kérions**

Placards inflammatoires ponctués d'orifices pilaires dilatés d'où les cheveux sont expulsés. Présence d'adénopathies satellites possible



- **Teigne de la barbe**

Folliculite aiguë suppurée avec papulo-pustules fréquentes



3.3 Prélèvement

- Pas de traitement antifongique depuis 15j
- Examen à la lampe de Wood possible à la recherche d'une fluorescence jaune-verdâtre typique d'une teigne microsporique
- Prélèvement des squames au scalpel pour les lésions sèches ou sur écouvillon pour les lésions humides
- Récupérer les cheveux atteints (cheveux cassés)

4. INTERTRIGOS

4.1 Intertrigos des grands plis

Présence d'un placard érythémato-squameux prurigineux à contours circinés. La présence d'une bordure érythémato-vésiculo-squameuse d'évolution centrifuge est évocatrice d'une dermatophytose.



Important

**PRELEVEMENT A REALISER
AU LABORATOIRE PAR UN
BIOLOGISTE MEDICAL**

4.2 Intertrigos inter-orteil

Atteinte préférentiel des 3èmes et 4èmes espaces sous l'aspect d'une simple desquamation sèche ou suintante sur la face interne des orteils et au fond du pli



4.3 Prélèvement

- Pas de traitement antifongique depuis 15 jours
- Ecouvillonnage du bord de la lésion et/ou grattage à l'aide d'un scalpel afin de récupérer des squames

5. ATTEINTE DE LA PEAU GLABRE

5.1 Description

- Placards arrondis ou à contours géographiques, uniques ou multiples
- Prurit parfois intense
- Présence d'une bordure très évocatrice érythémato-vésiculeuses d'évolution centrifuge avec un centre en voie de guérison



5.2 Prélèvement

- Pas de traitement antifongique depuis 15 jours
- Grattage au scalpel à la périphérie de la lésion pour récupérer les squames puis passage si besoin d'un écouvillon en cas de lésion humide

Important

**PRELEVEMENT A REALISER
AU LABORATOIRE PAR UN
BIOLOGISTE MEDICAL**

i En cas d'incident au moment du prélèvement se référer au chapitre 7.1

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Lésions et suppurations cutanées		RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
Prendre toutes les précautions d'asepsie pour éviter de contaminer le prélèvement par les bactéries se trouvant normalement sur la peau ;		<ul style="list-style-type: none">- Ce type de prélèvement ne doit être effectué que sur abcès ouvert- Noter la prise éventuelle d'antibiotiques <p>i En cas d'écoulement de plaies superficielles de site</p>
Peau avec lésions superficielles	<ul style="list-style-type: none">- Prélever à l'aide d'un écouvillon avec milieu de transport E-swab.- Possibilité d'imbiber l'écouvillon avec du sérum physiologique si lésions sèches	
	Si présence d'un écoulement spontané, privilégier une aspiration à la seringue	

Plaies superficielles récentes	Sinon prélèvement à l'aide d'un écouvillon + milieu de transport E-swab	opérateur, un prélèvement à la seringue est souhaitable.
Ulcération, escarre, nécrose Morsure, fistule	<ul style="list-style-type: none"> - Au préalable, nettoyer la lésion en éliminant les exsudats, les tissus nécrosés à l'aide d'antiseptique puis rincer au sérum physiologique - Réaliser un curetage +/- écouvillonnage et décharger dans un milieu E-swab 	

MODALITES DE DECHARGEMENT DE L'ECOUVILLON DANS LE MILIEU ESWAB	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>① ② ③ ④ ⑤</p>	<p>i Ne pas toucher la partie inférieure au trait rouge de cassure.</p>

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Prélèvement d'urines chez les nourrissons et les jeunes enfants	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>1-Nettoyer soigneusement la peau à l'aide d'un antiseptique (ex : Dakin) ; 2- Détacher et jeter la découpe centrale de la poche, puis retirer le revêtement qui protège l'adhésif ; 3-Appliquer ensuite le dispositif en garantissant une bonne adhérence 4- Enlever la poche après miction et la transférer soigneusement dans un pot stérile.</p>	<p>Le collecteur est à usage unique</p> <p>i Ne pas dépasser <u>30 minutes</u> de pose du sac collecteur. Passé ce délai, le dispositif doit être éliminé et remplacé par un collecteur neuf.</p> <p>i Le volume minimum d'urine doit être de 10 ml.</p>

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Pneumocoques et légionelloses (prélèvement d'urines)	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>Bien qu'il s'agisse d'un prélèvement microbiologique, il peut être effectué sur un flacon non stérile</p>	<p><i>Examen réalisé sur le site des Eaux-Claires</i></p> <p>i</p>

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT POUR HEMOCULTURE

Procédure de prélèvement direct des flacons d'hémoculture

BacT/ALERT®

Recommandations importantes

- Le ratio sang/bouillon recommandé est compris entre 1/5 et 1/10 :
 - Flacons adultes** (SA, SN / FA, FN) : volume optimal = 10 ml (minimum = 5 ml)
 - Flacons pédiatriques** (PF) : volume optimal = 4 ml (minimum = 1 ml)
- Ne pas utiliser de flacon dont le fond est jaune ou la date de péremption dépassée.
- Ne pas surremplir les flacons car cela peut entraîner des faux-positifs.
- Pour un meilleur contrôle du volume de sang inoculé dans le flacon, tracer un repère sur les graduations de l'étiquette.
- Afin d'éviter les contaminations, les flacons d'hémoculture doivent être prélevés avant d'éventuels tubes additionnels.
- Ne pas coller d'étiquette identifiant le prélèvement sur le code à barres du flacon.
- Transmettre le prélèvement au laboratoire le plus rapidement possible.

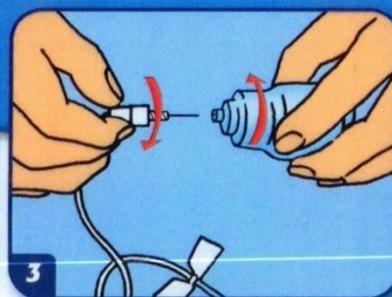
 Prélèvement de 4 à 6 flacons chez l'adulte en 1 fois (sauf dans le cas des endocardites)



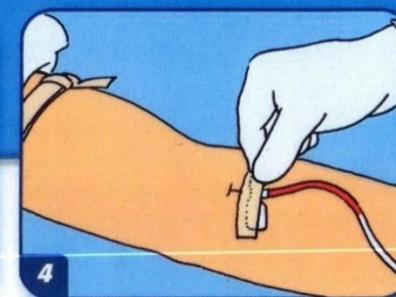
1 Nettoyer la zone de prélèvement avec un antiseptique réservé à cette usage (suivre le protocole validé par l'établissement de soins). Ne pas utiliser d'antiseptique de type polyvidone iodée si le patient possède une hypersensibilité connue à l'iode.



2 Retirer la capsule de protection située sur le dessus des flacons. Désinfectez le bouchon à l'aide d'une solution appropriée et laissez sécher 30 secondes à 1 minute.



3 Relier l'adaptateur BacT/ALERT au dispositif utilisé pour le prélèvement en prenant soin de **le visser à fond**.

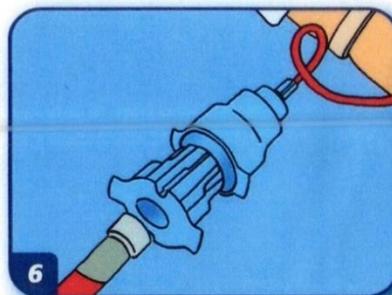


4 Pratiquer la ponction veineuse à l'aide de l'aiguille (type épicanienne protégée).

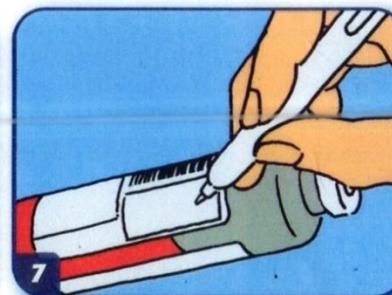


5 Placer l'adaptateur sur **le flacon aérobique*** en le pressant le long du flacon. Procéder de la même façon avec le flacon anaérobique.

Prélever au maximum 10 ml de sang par flacon



6 Si des tubes doivent être prélevés, placer le réducteur BacT/ALERT dans l'adaptateur. Désinfecter de nouveau les bouchons des flacons et des tubes une fois les prélèvements terminés.



7 Renseigner les flacons suivant votre procédure habituelle. Si vous utilisez une étiquette, **ne la collez pas sur la partie code à barres détachable du flacon** (procédure décrite au verso).

* Prélever en premier le flacon aérobique (bouchon vert ou bleu) puis le flacon anaérobique (bouchon orange ou violet).

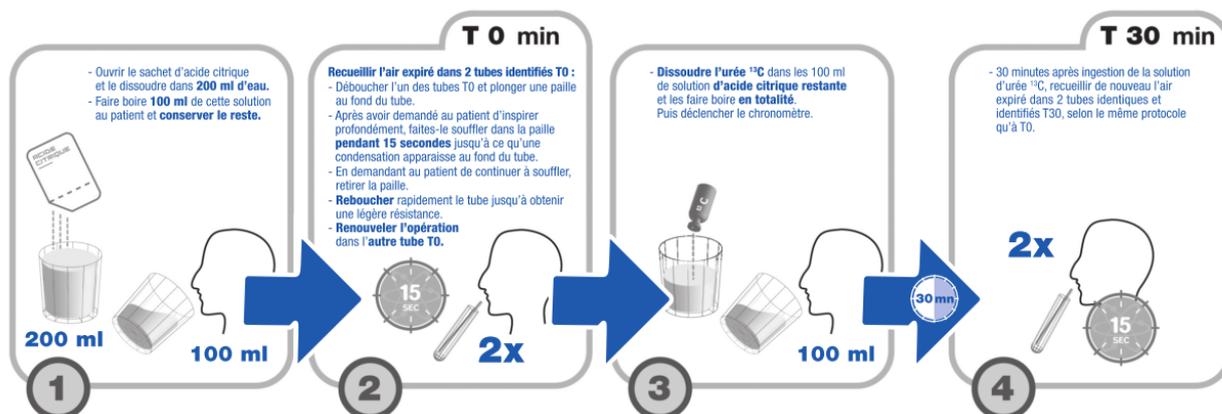
Important

EN FONCTION DU CONTEXTE CLINIQUE (pic de fièvre, patient fébrile,),

➔ ORIENTER LE PATIENT SUR LE SITE DE CONVENANCE AFIN D'OPTIMISER LE DELAI DE MISE EN INCUBATION

5.2.7 Tests fonctionnels (dynamiques)

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Test respiratoire à l'urée (Héli-Kit)



i Lire **systématiquement** la notice du test prescrit. (Héli-kit).

Précautions:

Arrêt de tout traitement antibiotique, au moins 4 semaines avant le test,

Arrêt des anti-sécrétoires depuis 2 semaines ;

Arrêt des anti-acides et pansements gastro-intestinaux depuis 24 heures,

Sujet à jeun depuis la veille (sans prise de tabac depuis au moins 12 heures),

De préférence sur rendez-vous. Prévoir un délai de 30 minutes pour le prélèvement ;

En cas de problème pendant le déroulement du test (vomissements, malaises du patient ou autre..), celui-ci ne peut être recommencé que le lendemain.

Se référer aux guides des analyses spécialisées pour plus d'informations.

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Test de Tolérance au glucose

Test de tolérance au glucose pour le diabète gestationnel

T0' : prélèvement sanguin pour la détermination du taux de base du glucose, puis

Ingestion de 75 g de glucose dilué

T 60' : prélèvement 60 min après l'ingestion du glucose

T 120' : prélèvement 120 min après l'ingestion du glucose

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

i Patient à jeun.

Patient au repos durant le test.

DEROULEMENT DU PRELEVEMENT Test de Tolérance au glucose	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
<p>Dans les autres cas (Recommandation HAS 2005) :</p> <p>Réaliser <u>une première prise de sang à T0</u> selon les conditions habituelles, quel que soit le test demandé : cycle glycémique, HGPO, GPP, O' Sullivan...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • GPP : prélèvements effectués 2 heures après le début du petit-déjeuner ou du déjeuner • O'SULLIVAN : 50g de glucose à T0, puis prélèvement à T60 ; • HGPO : <ul style="list-style-type: none"> - En cas de grossesse 75g de glucose à T0, puis prélèvements selon les recommandations médicales ou à défaut à T60, T120, T180 - En l'absence de grossesse 1g/kg de poids, puis prélèvements selon les recommandations médicales ou à défaut à T60, T120, T180 • Cycle glycémique : prélèvements effectués 2 heures après le petit-déjeuner, avant le déjeuner et 2 heures après le déjeuner (respect de la prescription médicale). 	<p> Patient à jeun.</p> <p>Patient au repos durant le test.</p>

2.6 Traçabilité du prélèvement

2.6.1 Identification du contenant



Nom, prénom, date de naissance

Obligatoirement après le prélèvement et en présence du patient

REMARQUES

Des étiquettes pré-identifiées sont proposées pour les patients connus.

Cependant, elles ne doivent pas être apposées pour certains tubes (VS).

Dans ce cas, l'identification est manuscrite.

REGLES D'ETIQUETAGE :

- Sous le bouchon
- Position verticale
- Laisser visible la date de péremption du tube
- Laisser visible l'aspect de l'échantillon et le niveau de remplissage

2.6.2 La fiche de prélèvement

Informations :

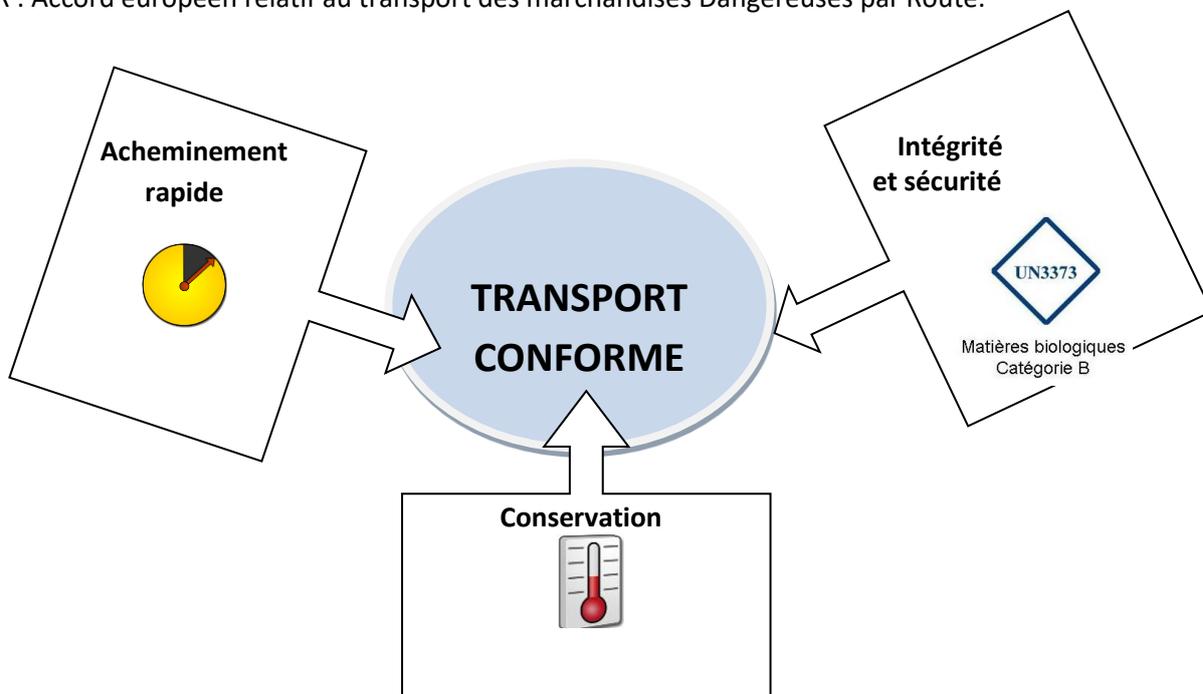
- Prélèvement (date, heure, tubes prélevés...)
- Patient (**nom de naissance**, nom marital, prénom, date de naissance, sexe...)
- Préleveur
- Urgence éventuelle
- Prescription (prescripteur,...)
- Résultats (modalité de transmission)
- Dossier administratif
- Dépôt au laboratoire
- Autorisation de remise du résultat
- Médecin traitant

3/ MODALITES DE TRANSPORT DES ECHANTILLONS

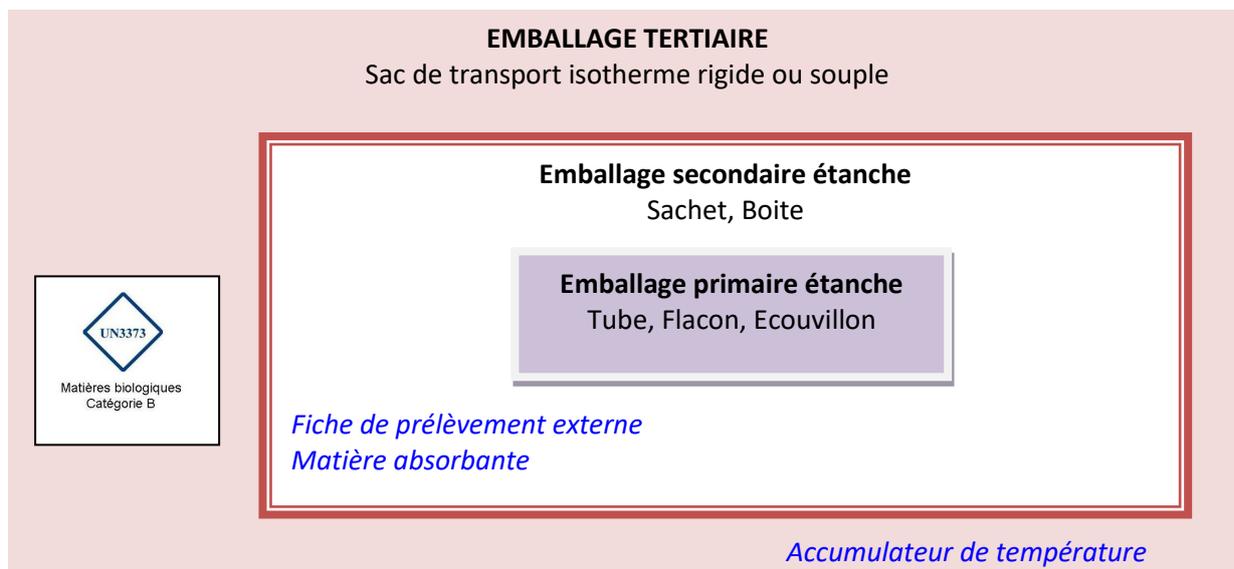
Les conditions de transport des échantillons doivent assurer le respect des réglementations :

- WHO/HSE/GCR/2012.12 : Guide pratique sur l'application du règlement relatif au Transport des matières infectieuses 2013-2014, et

- ADR : Accord européen relatif au transport des marchandises Dangereuses par Route.



Le matériel qui vous a été fourni par le laboratoire respecte la règle du triple emballage garantissant l'intégrité et la sécurité :



i NE PAS RASSEMBLER PLUSIEURS ECHANTILLONS PROVENANT DE DIFFERENTS PATIENTS DANS UN MEME EMBALLAGE SECONDAIRE

i POUR LES EXAMENS D'IMMUNO-HEMATOLOGIE, SEPARER LES PRELEVEMENTS DES DEUX DETERMINATIONS DANS 2 SACHETS DIFFERENTS.

4/ RECEPTION DES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE

Les échantillons apportés au laboratoire doivent être horodatés. La date et l'heure de dépôt sont tracées sur la fiche de prélèvement ou sur la fiche de recommandation.

Ils sont pris en charge par une secrétaire ou un préleveur, les éléments suivants sont vérifiés ;

	Conformité	Problèmes rencontrés	Décision et Personnel autorisé (S= Secrétaire – P= Préleveur – T= Technicien B= Biologiste)	
Identification de l'échantillon	<i>Echantillon</i> : Civilité + Nom + Prénom Date de naissance	ABSENCE TOTALE ou ILLISIBLE DISCORDANCE D'IDENTIFICATION	REFUS -> Demande d'un nouveau prélèvement DEROGATION sous réserve d'une confirmation d'identité.*	S - P - T B
	<i>Fiche de prélèvement</i> : Civilité + Nom + Prénom Date de naissance Renseignements cliniques	IDENTIFICATION PARTIELLE <i>soit à minima</i> : Nom + date de naissance (information présente sur <u>au moins</u> un support : échantillon ou fiche de prélèvement)	ACCEPTATION sous réserve Demande d'une confirmation d'identité*	S - P - T
Type et nature d'échantillons	Nature du contenant + <i>quantité + volume</i> conformes au Manuel et aux instructions relatives au prélèvement Date de péremption non échu Qualité du prélèvement	TUBE SURNUMERAIRE	ECHANTILLONS CONSERVES sous réserve d'une demande complémentaire	P - T
		ECHANTILLON MANQUANT OU QUANTITE PREVUE INSUFFISANTE	REFUS -> Demande d'un nouveau prélèvement	P - T
		TUBE MAL REMPLI volume < tubes de gabarit (citrate, EDTA)	DEROGATION à l'initiative du biologiste pour les prélèvements précieux	B
		CONTENANT PERIME		
		TUBE COAGULE	REFUS -> Demande d'un nouveau prélèvement	T
		ERREUR DE CONTENANT	REFUS si analyse impossible -> Demande d'un nouveau prélèvement	S - P - T
		HEMOLYSE, LACTESCENCE, ICTERE ¹	ALERTE DU BIOLOGISTE DU SITE PRELEVEUR Décision prise selon le Tableau simplifié des interférences Biochimie/Immunologie (O-ANA-DS 036)	T
Conditions d'acheminement	Temps écoulé entre prélèvement et dépôt conforme au Manuel et aux instructions relatives au prélèvement <i>Triple emballage</i>	NON RESPECT DES PRECONISATIONS	REFUS -> Demande d'un nouveau prélèvement ACCEPTATION si échantillon critique ou irremplaçable*	S - P - T B
		NON RESPECT (délais, température)	REFUS -> Demande d'un nouveau prélèvement ACCEPTATION si échantillon critique ou irremplaçable *	S - P - T B

*Les non-conformités pré-analytiques doivent faire l'objet d'une mention sur le compte-rendu (cf. 5.4 NF EN ISO 15189 version 2012)
Remarque : Les problèmes surlignés en jaune font l'objet d'une double vérification (site pré-post + site technique).

Les non-conformités pré-analytiques doivent faire l'objet d'une mention sur le compte-rendu (cf. 5.4 NF EN ISO 15189 version 2012)

Remarque : Les problèmes surlignés en jaune font l'objet d'une double vérification (site pré-post + site technique).

Dans le cas des échantillons microbiologiques, des critères d'acceptation complémentaires sont listés dans le document O-PRE-DS 24 « Critères d'acceptation et de conservation des échantillons microbiologiques ». (cf. annexe 14)

Toute décision de refus d'échantillon ou d'acceptation sous-réserve conduit à l'établissement d'une fiche de non-conformité.

Les non-conformités impactant le soin prodigué au patient doivent faire l'objet d'un traitement immédiat.

i GESTION DES NON-CONFORMITES DE PRELEVEMENT

La détection d'une non-conformité de prélèvement peut s'effectuer à différentes étapes :

- ✓ lors des vérifications pré-analytiques,
- ✓ lors de l'enregistrement du dossier informatique ou
- ✓ lors de l'analyse de la cohérence des résultats obtenus.

Le préleveur est informé des non-conformités relevées. Il sera sollicité pour la mise en œuvre du traitement. L'objectif est de s'assurer que la non-conformité a été supprimée ou que son impact sur la satisfaction du patient ou sur la fiabilité des examens est maîtrisé.

Les non-conformités pré-analytiques sont mentionnées sur le compte-rendu (cf. 5.4 NF EN ISO 15189 version 2012).

Une analyse globale et ciblée des non-conformités est réalisée régulièrement. Dans un souci d'amélioration continue, cette analyse peut entraîner des formations spécifiques à destination de certains correspondants externes.

5/ DEMANDE D'EXAMENS COMPLEMENTAIRES

La revue de contrat ou l'interprétation des résultats peuvent conduire à la réalisation d'examens complémentaires à ceux de la prescription initiale :

➡ A l'initiative du prescripteur

Le prescripteur peut rajouter oralement des examens complémentaires à une demande après que celle-ci soit enregistrée au laboratoire.

Ce rajout doit faire l'objet d'une nouvelle prescription.

Les examens complémentaires pourront être réalisés sous réserve d'échantillon suffisant et de la stabilité des paramètres sur les échantillons conservés. Dans le cas contraire, un nouveau prélèvement sera demandé.

Selon les cas, la demande complémentaire sera intégrée au dossier informatique initial ou fera l'objet d'un autre dossier.

➡ A la demande du patient

Le laboratoire accepte de réaliser des examens complémentaires à la demande du patient.

Dans ce cas :

- le patient remplit et signe une *Fiche de demande orale et d'examen hors nomenclature (annexe 4)*
- les résultats sont remis au patient, et en cas de résultat préoccupant, ces derniers sont communiqués au médecin traitant
- la demande ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

➡ A l'initiative du biologiste médical

Conformément à la réglementation et à la Nomenclature des actes de biologie, le biologiste médical peut être amené à réaliser des examens complémentaires nécessaires à l'interprétation des résultats.

L'accord du prescripteur est sollicité, si possible, et un commentaire sur l'examen concerné est intégré au compte-rendu.

6/ MODALITES DE RENDU DE RESULTATS

Les résultats d'examens interprétés et validés sont transmis au prescripteur dans le respect des dispositions réglementaires permettant d'en garantir la confidentialité.

Une prestation de conseil en post-analytique peut être opérée par le biologiste. Elle consiste en l'interprétation des résultats sur la base de renseignements cliniques récoltés lors de la phase pré-analytique ou à la validation clinique des résultats.

Plusieurs modes de rendu sont possibles :

	<p>Au laboratoire sous enveloppe cachetée sur présentation du coupon de remise des résultats (Cf. annexe 15) ou d'un justificatif d'identité.</p>
	<p>Sous enveloppe cachetée par l'intermédiaire d'un coursier ou d'un préleveur externe.</p>
	<p>Par courrier postal. L'expédition est réalisée selon la demande contractuelle du client.</p>
	<p>Par fax au prescripteur uniquement. Le prescripteur doit garantir que le télécopieur se situe dans un endroit permettant le respect de la confidentialité des résultats des patients.</p>
	<p>Par mail sécurisé et/ou crypté. Le prescripteur doit être inscrit à un organisme (partenaire du LBMMS) permettant le transfert et l'accès à des résultats d'analyses de biologie médicale (Apicrypt, Bioserveur, ...).</p>
	<p>Par téléphone au prescripteur, au préleveur* ou au patient, pour les résultats critiques ou nécessitant une prise en charge thérapeutique particulière avec traçabilité sur le compte-rendu de résultat. *Autorisation préalable signée par le patient (Cf. annexe 16)</p>
	<p>Serveur de résultats Le prescripteur, le préleveur et/ou le patient consulte les résultats après s'être identifié par un code utilisateur et un mot de passe.</p>

Les délais d'obtention des résultats sont fonction des examens demandés, de l'urgence et de l'heure de prise en charge de la demande (Cf. annexe 17).

7/ GESTION DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE

7.1 Règles d'hygiène et de sécurité pour les prélèvements

7.1.1 Mesures de protection individuelles et collectives

- ✓ Port de la blouse (spécifique aux prélèvements)
- ✓ Port de gants
- ✓ Port de masque (selon le contexte épidémiologique ou l'état clinique du patient ou du préleveur)
- ✓ Désinfection des mains
- ✓ Nettoyage et désinfection du matériel
- ✓ Elimination des objets piquants et coupants (aiguille, dans des conteneurs DASRI rigides)
- ✓ Non recapuchonnage des aiguilles.

7.1.2 Conduite à tenir en cas d'incident

Type d'incident	Conduite à tenir
Relatif au patient	
Stress aigu, phobie du prélèvement	<ul style="list-style-type: none">▪ Rassurer le patient▪ Mettre en position allongée▪ Prévoir une dosette de sucre pour mettre sous la langue en cas de besoin
Saignement après prélèvement	<ul style="list-style-type: none">▪ Ramener le patient dans la salle de prélèvement▪ Comprimer la veine▪ Vérifier l'hémostase▪ Remettre le pansement.
Hématome après prélèvement	<ul style="list-style-type: none">▪ Conseiller un pansement compressif alcoolisé ou une crème anti-hématome adaptée. <p>NB : Orienter le patient vers son médecin ou le pharmacien en fonction de la gravité de l'hématome)</p>
Perte de connaissance	<ul style="list-style-type: none">▪ Arrêter le prélèvement▪ Allonger le patient▪ Surélever les membres inférieurs▪ Effectuer les gestes de premiers secours▪ Réaliser un contrôle tensionnel▪ Faire appeler le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers) en cas de besoin.
Situations cliniques critiques (accouchement prématuré,...)	<ul style="list-style-type: none">▪ Faire appeler le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers).

7.1.3 Conduite à tenir en cas d'Accident d'Exposition au Sang (AES)

La conduite à tenir après AES doit être connue de tous. Elle permet de garantir la possibilité d'un accès rapide à une prophylaxie de la personne victime d'une exposition à du sang potentiellement contaminant.

Elle se déroule selon plusieurs étapes (cf. annexe 18).

7.2 Elimination des déchets

Les résidus issus de nos activités de prélèvement sont gérés selon les normes de collecte et d'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risque infectieux (DASRI) et assimilés :

Contenant Type de résidu	Poubelle des ordures ménagères	Container réglementaire carton doublé d'1 sac jaune ou sac jaune	Container réglementaire plastique
<p>DASRI mous</p> <p><u>Ex</u> : cotons, gants, etc...</p>			 <p>i Les cartons doublés d'1 sac jaune ou les sacs jaunes sont à privilégier</p>
<p>DASRI piquants/coupants/tranchants (ou potentiellement) et DASRI liquides</p> <p><u>Ex</u> : Aiguilles, tubes etc...</p>			

L'obligation d'éliminer les DASRI et assimilés incombe aux producteurs de tels déchets.

LISTE DES ANNEXES ET DES DOCUMENTS JOINTS

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des examens réalisés par BIO PÔLE ANTILLES

Annexe 2 : Sites de BIO PÔLE ANTILLES

Annexe 3 : Convention Préleveur externe

Annexe 4 : Demande formulée oralement ou examens hors nomenclature

Annexe 5 : Fiches de prélèvement

Annexe 6 : Modèles de fiche de consentement « laboratoire spécialisé »

Annexe 7 : Formulaire de renseignement et consentement T21

Annexe 8 : Fiche de renseignement pour les Frottis

Annexe 9 : Listes des examens réalisables en urgence

Annexe 10 : Liste du matériel et des documents mis à la disposition des préleveurs externes

Annexe 11 : Fiches de recommandations pour les patients

Annexe 12 : Liste des analyses nécessitant des renseignements particuliers et les conditions à respecter

Annexe 13 : Plaquettes sur le choix des tubes

Annexe 14 : Critères d'acceptation et de conservation des échantillons microbiologiques

Annexe 15 : Coupon de remise de résultat

Annexe 16 : Autorisation de diffusion des comptes-rendus d'examens de biologie médicale aux infirmier(e)s

Annexe 17 : Délais de rendu des résultats

Annexe 18 : Conduite à tenir en cas d'AES